

ITISSALAT AL-MAGHRIB

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 274 572 040 dirhams
Siège social : Rabat (Hay Riad) – avenue Annakhil
R.C. Rabat 48 947

RECOMMANDATION DU COMITE D'AUDIT

NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Chers actionnaires,

Le mandat de Coopers Audit Maroc en tant que Commissaire aux Comptes en exercice expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

A l'issue des travaux de recherche entamés par la Direction pour la nomination d'un Commissaire aux Comptes, le Comité d'Audit recommande la nomination du cabinet BDO Audit, Tax & Advisory, conformément aux dispositions de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, pour un mandat de trois (3) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

* * * * *

Le Comité d'audit